

Algues vertes : le projet de plateforme repoussé ?



Sur la plage de Bon-Abri, les algues vertes sont entreposées à l'entrée de la plage.

Ouest-France

Des agents de l'Agglo ont été menacés de mort, lors d'échanges autour de la plateforme de stockage d'algues vertes, mardi. L'Agglo a annoncé exercer son droit de retrait, alors que le projet allait aboutir.

Pourquoi ? Comment ?

Mardi, deux agents de Saint-Brieuc Armor agglomération ont été visés par des menaces de mort lors d'une réunion, à Hillion. Le projet de construction d'une plateforme de ressuyage d'algues vertes y était présenté. Autour de la table, se trouvaient notamment des mytiliculteurs, qui apprécient peu de voir cette construction pousser à proximité des hangars des entreprises.

C'est quoi cette plateforme ?

Le projet est travaillé depuis trois ans. Il consiste à ériger un lieu de stockage d'algues vertes, à Bon-Abri. Car cette plage d'Hillion concentre de nombreux échouages d'algues pendant la saison. Les ulves ramassées sont actuellement stockées à l'entrée de la plage, sur le sable. Sans abri, elles peinent à sécher et sont donc plus lourdes. Les transporter jusqu'à Lantic – où se trouve l'usine de traitement des algues – est donc plus cher.

Avec ces plateformes, les algues seraient donc stockées dans des silos à toit rétractable pour les faire sécher avant leur transport vers l'usine.

Où sera-t-elle construite ?

Sur un champ qui jouxte la zone mytilicole, au niveau de la Cabane de Mytilus, un lieu de dégustation de moules-frites. Le terrain a été acheté récemment par Saint-Brieuc Armor agglomération. Pour éviter les nuisances, la plateforme ne se trouvera pas directement en bordure de terrain et l'accès pour les camions se fera depuis la route de Bon-Abri.

Combien ça coûte ?

À ce jour, le projet est évalué à 1,325 million d'euros HT. Trois acteurs participeraient à son financement : l'État (30 %), le Fonds d'intervention maritime (23 %) et Saint-Brieuc Armor agglomération (47 %).

Où en est le projet ?

Après trois ans d'études, le projet arrive à maturation. Selon le calendrier prévisionnel, le dépôt du permis de construire était espéré pour l'automne. En fonction des délais d'instruction, une mise en service aurait donc pu être assurée pour 2027.

Mais les menaces de mort prononcées mardi pourraient chambouler ce calendrier. **« Ça va mettre à mal ce travail collaboratif, ce que je regrette, déplore Annie Guennou, maire d'Hillion, qui était présente lors de cette réunion. On subit une fois de plus tous les problèmes qu'il peut y avoir sur le sujet. À chaque fois qu'il y a un problème, on remet tout à plat et on va se retrouver avec les mêmes difficultés. »**

Lors du conseil d'Agglomération de jeudi, le président, Ronan Kerdraon, a annoncé que l'Agglo allait exercer son **« droit de retrait à cause de comportements inadmissibles »**. Or, c'est bien l'Agglo qui pilotait ce dossier, bien que ce ne soit pas dans ses compétences obligatoires. Arrêtera-t-elle simplement les réunions ? Retirera-t-elle son financement ? Sollicitée, elle n'a pas souhaité s'exprimer.

De son côté, le préfet, François de Keréver, **« condamne fermement les propos qui ont été tenus à l'encontre des agents [...] et apporte [s]on soutien aux personnels et équipes touchés. La poursuite de ce dossier doit pouvoir faire l'objet d'échanges apaisés. L'État y prendra toute sa part. »**

Tanguy HOMERY.